

## Numérique et Handicap : Lire !

---

L'accès à la lecture concerne non seulement les personnes handicapées visuelles mais aussi les personnes dyslexiques ou âgées, les personnes handicapées des membres supérieurs et d'autres encore. L'informatique peut jouer un rôle majeur dans l'accessibilité à l'écrit à condition cependant que les textes soient numérisés.

### La numérisation

Aujourd'hui, tout ce qui s'éditionne est numérique avant d'être papier. Il est donc plus facile et plus rapide de diffuser les livres et les journaux sous forme numérique. Cette solution de bon sens se heurte à des considérations financières et de droit. En 2013, l'édition papier n'est plus une nécessité mais un moyen de limiter et de contrôler la diffusion de l'écrit. C'est le problème de la photocopie qui revient mais très fortement multiplié.

### La loi

[La loi du 1er août 2006](#) relative au droit d'auteur et aux droits voisins dans la société de l'information a institué au bénéfice des personnes atteintes d'un handicap une exception au droit des auteurs de s'opposer à la reproduction et à la représentation de leurs œuvres. La reproduction des œuvres sur des supports adaptés aux publics handicapés peut désormais être effectuée librement et sans contrepartie financière par des personnes morales ou des établissements habilités. Les fichiers numériques ayant servi à l'édition des œuvres sont déposés par les éditeurs auprès de la Bibliothèque Nationale de France qui les met à disposition des organismes agréés selon une procédure sécurisée par l'intermédiaire de la plateforme Platon.

### Vocalisation des textes

La vocalisation s'adresse aux personnes malvoyantes comme aux aveugles. La méthode d'oralisation la plus ancienne consiste à faire lire le texte par une personne. Elle est toujours utilisée, par exemple, par les Lions Clubs qui ont créé l'[Association des Donneurs de Voix](#) et ouvert 120 Bibliothèques sonores en France. A noter aussi l'association « [Lire dans le noir](#) ».

Mais des solutions numériques ont été développées. Il existe des logiciels de lecture d'écran d'ordinateur : [Jaws](#) et [Zoomtext niveau 2](#) sont des logiciels payants, [NVDA](#) est gratuit (il lit aussi le Braille). Zoomtext existe pour Mac et Windows les autres logiciels fonctionnent sous Windows seulement.

A disposition aussi, des machines à lire qui sont des scanners avec synthèse vocale. Le scanner peut être remplacé par une caméra vidéo. Ces appareils permettent de lire n'importe quel texte. On trouve aussi des petits scanners portables ([voice-stick](#)) et des lunettes ([Eye Talk](#) et [ORCAM](#)). A noter l'apparition récente d'un appareil portable qui capture avec une caméra puis vocalise et agrandit du texte ([IntelReader](#)). Les systèmes d'exploitation récents (Windows 8, par exemple) ont une application intégrée de lecture d'écran appelée « Narrateur ».

## **Agrandissement des textes**

On peut non seulement agrandir mais modifier la couleur et le contraste de tous ce qui apparaît sur l'écran de l'ordinateur. Ces réglages peuvent être effectués sur tous les ordinateurs. Mais on peut utiliser un logiciel spécifique qui a plus d'options et qui permet de passer instantanément de l'affichage normal à l'affichage adapté. C'est utile quand l'ordinateur est utilisé par plusieurs personnes : ([Zoomtext niveau 1 et 2](#)). Le [téléagrandisseur](#) permet de lire instantanément n'importe quel texte. Comme les logiciels lecteurs d'écrans, ils permettent l'ajustement des couleurs et du contraste. L'agrandissement sur papier est très utilisé dans le cadre du suivi scolaire des enfants handicapés visuels.

## **Le Braille**

Le Braille a aussi beaucoup profité de l'informatique. La transcription des textes en Braille (embossage) peut être effectuée par des [imprimantes spéciales](#), la lecture des écrans peut se faire par [l'intermédiaire d'une « plage »](#) mais cela comme tout le reste dépend de la numérisation.

## **Les outils complets**

[Zoomtext niveau 2](#) et certains [téléagrandisseurs vocaux](#), proposent l'agrandissement et la vocalisation. Dans le domaine du tout compris, notons le logiciel [Supernova Suite](#) qui agrandit, vocalise en langage naturel et en Braille.

## Les sites

Voici quelques liens utiles :

[BDEA](#) Banque de Données de l'Édition Adaptée de l'[Institut National des jeunes Aveugles](#) (INJA)

[BEQ](#) Bibliothèque Electronique du Québec. Loin devant Gallica pour lire des classiques

[BNFA](#) Bibliothèque Numérique Francophone Accessible regroupement de trois associations

[GALLICA](#) portail numérique de la BNF surtout dédié à l'archivage numérique de fonds anciens, il s'est ouvert aux nouveautés en 2008. Les textes sont souvent de mauvaise qualité graphique. Mais ce site donne les liens vers des [sites partenaires](#) qui proposent des ouvrages récents (livres et BD)

[GIAA](#) groupement des Intellectuels Aveugles et Amblyopes (GIAA) propose des adaptations audio et braille

[IDBOOX](#) ce site propose des livres numériques pour les enfants

[KNE](#) Kiosque Numérique de l'Éducation mis en ligne par la Ministère de l'Éducation Nationale récemment ouvert aux familles d'enfants à besoins spécifiques.

[Fondation Orange](#) , un portail de promotion du livre sonore : des liens, des précisions,...



L'association KJER France n'a aucun lien d'intérêt avec les sociétés commerciales dont les produits sont cités dans cet article. Les liens et noms cités le sont dans le seul but d'informer le lecteur.

---